



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN	VILLE DE LIBERCOURT EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS
---	---

**DECISION N° 19/2025 PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION
DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire de la Ville de LIBERCOURT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,
- Vu la délibération n° 2020/15 en date du 24 Mai 2020, alinéa 4, par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la proposition de la Société BUREAU VERITAS EXPLOITATION située au 299 rue du Général de Gaulle 59700 MARCQ-EN-BAROEUL,

DECIDE :

Article 1 : de signer un contrat avec la Société BUREAU VERITAS EXPLOITATION en vue de la réalisation d'un Diagnostic de Performance Energétique pour le local commercial situé Place de l'Hôtel de Ville 62820 LIBERCOURT (ex cabinet médical), moyennant un coût de 540,00 € TTC.

Article 2 : de procéder ultérieurement, à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat.

Article 3 : d'inscrire la présente décision au registre des délibérations et décisions, de la porter à la connaissance du conseil municipal dans le cadre des communications du Maire et de la publier sur le site internet de la commune.

Article 4 : Ampliation en sera :

- adressée au receveur municipal
- notifiée à la Société BUREAU VERITAS EXPLOITATION

LIBERCOURT, le 5 Mars 2025

Le Maire,

Daniel MACIEJASZ

Signé Electroniquement

Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20250305-D-19-2025-AU
Date de télétransmission : 05/03/2025
Date de réception préfecture : 05/03/2025



Monsieur le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr